



**LUNDI À PARIS POINT PRESSE SUR LE DOSSIER TVA**

# Anne-Catherine Loisier : “Des clignotants sont au vert”

En ce tout début de semaine, les médias économiques ont été conviés par le GESCA (Groupement des Entreprises du Secteur Cheval en Agriculture) en vue de faire le point sur le dossier brûlant de la TVA.

Les jours s'égrainent et rapprochent la filière équine d'une échéance capitale pour son avenir. Au plus tard au mois d'octobre, elle saura si ses doléances - une pétition est toujours en cours avec près de 16.500 signatures, "La TVA s'emballa, le cheval va mal" - ont été entendues par la Commission européenne au sujet de la réduction du taux de TVA concernant ses activités. Deux voies sont sur la table : soit l'Europe fixe elle-même les nouvelles activités "éligibles" aux taux réduits, soit elle laisse la main aux États pour définir les secteurs d'activités concernés. Cette dernière option semble tenir la corde, étant notamment l'axe privilégié par la résolution adoptée par le Parlement européen, le 14 mars, suite au rapport de l'influente députée européenne Julie Girling. "Je pense que nous sommes sur la bonne voie", a indiqué lundi, la présidente du groupe Cheval au Sénat, Anne-Catherine Loisier, laquelle compte s'appuyer encore davantage sur l'Europe pour faire avancer ce dossier. Puis la sénatrice de Côte-d'Or a poursuivi : "De nombreux pays de l'Union Européenne planchent sur la thématique de valorisation du cheval. Il faut savoir que le secteur équestre pèse plus d'un million d'emplois en Europe et plus de 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires."

## ► Sortir du marasme

Le monde du cheval ne manque pas d'atouts avec ses emplois non délocalisables et ses bienfaits dans le domaine écologique comme dans l'aménagement des territoires ruraux. Les dirigeants du Trot et de France Galop ont démontré, par les chiffres, les effets néfastes qui ont découlé de l'augmentation de la TVA, cette dernière, par un effet domino, heurtant tous les acteurs du secteur jusqu'à atteindre les enjeux hippiques en raison de la baisse du

nombre de partants. "Il est important que l'on trouve une solution pérenne entre autres au niveau de la TVA (comme la mise en place d'une politique des jeux), car nous sommes dans un marasme", a insisté le président de Bellaigue. En tout cas, les espoirs de voir le taux de TVA plein fondre jusqu'à 10% sont réels. A l'Europe de

transformer cela en réalité afin d'éviter, peut-être, à l'univers du cheval de retourner dans la rue pour être pris en considération.

■ SYLVAIN COPIER



PARIS, le 15 mai. Ce rendez-vous s'est fait en la présence du président du Trot, Dominique de Bellaigue, de la sénatrice Anne-Catherine Loisier et du vice-président de France Galop, Jean-Pierre Colomby mais, en revanche, sans représentant de la Fédération Française d'Equitation.

Photo: J.L. Jaffrot